

Absentéisme en entreprise : près d'un salarié du privé sur trois a connu un arrêt de travail en 2025 selon l'étude 2026 de Malakoff Humanis

L'étude 2026 de Malakoff Humanis confirme l'installation durable de l'absentéisme à un niveau élevé dans les entreprises françaises.

Réalisée à partir des données anonymisées des 3,8 millions de salariés du secteur privé du portefeuille, de l'analyse de plus de 300 000 dossiers d'arrêts longs indemnisés et d'un baromètre mené auprès de 3 000 salariés, 400 dirigeants d'entreprise et 200 médecins généralistes par l'IFOP, elle met en lumière une transformation profonde du phénomène.

Qu'est-ce que l'absentéisme en entreprise ?

L'absentéisme désigne l'ensemble des absences des salariés liées à un arrêt de travail, qu'il soit provoqué par une maladie, un trouble psychologique, un accident, ou toute autre situation empêchant temporairement l'exercice de l'activité professionnelle.

Selon l'étude 2026 de Malakoff Humanis, l'absentéisme n'est plus uniquement caractérisé par une augmentation du nombre d'arrêts de travail. Il est désormais principalement porté par l'allongement de leur durée.

Les chiffres clés de l'absentéisme en France en 2025

- 32 % des salariés du privé ont connu au moins un arrêt de travail en 2025.
- Le taux d'absentéisme atteint 4,3 %, soit une hausse de 25,5 % depuis 2019.
- Les arrêts de plus de 60 jours représentent seulement 9,4 % des arrêts mais concentrent 63,8 % des journées d'absence.
- Les troubles psychologiques constituent désormais la première cause des arrêts longs.
- Plus d'une entreprise sur deux n'a mis en place aucune action spécifique contre l'absentéisme.

Pourquoi l'absentéisme reste-t-il à un niveau élevé ?

Depuis la crise sanitaire, l'absentéisme s'est installé à un niveau structurellement élevé dans les entreprises françaises.

La progression des arrêts longs constitue aujourd'hui le principal enjeu pour les employeurs, les salariés et les acteurs de la protection sociale.

En 2025 :

- les arrêts longs progressent de 4,9 % sur un an ;
- les salariés de moins de 30 ans sont les plus fréquemment arrêtés ;
- les salariés de plus de 55 ans connaissent des arrêts moins nombreux mais plus longs ;

- le taux d'absentéisme des cadres a progressé de 35,2 % depuis 2019 ;
- 53 % des managers déclarent avoir bénéficié d'au moins un arrêt de travail en 2025.

La santé mentale est-elle devenue la première cause des arrêts longs ?

Oui. Les troubles psychologiques, notamment la dépression, les troubles anxieux et l'épuisement professionnel, représentent désormais 37,8 % des arrêts de plus de 30 jours. Cette proportion a progressé de 25 % depuis 2020.

Le phénomène touche particulièrement les salariés de moins de 40 ans, les femmes et les cadres. L'étude révèle également qu'un salarié concerné sur deux n'ose pas aborder le sujet de sa santé mentale dans son entreprise.

Comment les entreprises peuvent-elles réduire l'absentéisme ?

Selon Malakoff Humanis, quatre leviers complémentaires permettent d'agir durablement.

1. Comprendre les causes de l'absentéisme

L'analyse des données de l'entreprise et leur comparaison avec celles du secteur d'activité constituent la première étape.

En 2025, plus de 2 500 diagnostics absentéisme ont été réalisés par Malakoff Humanis auprès d'entreprises clientes.

2. Renforcer la prévention

La prévention demeure insuffisamment déployée. Seules 29 % des entreprises disposent aujourd'hui d'actions structurées de prévention.

Les dispositifs les plus efficaces incluent notamment :

- les cellules d'écoute psychologique ;
- les programmes de prévention santé ;
- l'accompagnement des aidants ;
- les aides aux salariés confrontés à une situation de fragilité.

3. Accompagner le retour à l'emploi

La reprise d'activité constitue une étape déterminante. 72 % des salariés estiment qu'un retour après plus de 30 jours d'arrêt est difficile.

Les dispositifs d'accompagnement permettent pourtant :

- une reprise d'activité dans l'année pour 72 % des salariés accompagnés ;
- une réduction moyenne de 73 jours de la durée totale d'absence.

Le temps partiel thérapeutique apparaît également comme un dispositif médical efficace.

4. Sécuriser les salariés grâce à la prévoyance collective

Face à la hausse des arrêts longs, la prévoyance collective joue un rôle croissant dans la protection des salariés et la gestion de l'absentéisme.

La prévoyance collective permet :

- de maintenir tout ou partie des revenus du salarié pendant son arrêt ;

- de protéger financièrement ses proches ;
- d'accompagner le salarié pendant son absence ;
- de préparer son retour à l'emploi ;
- de limiter les conséquences humaines et économiques des arrêts de travail.

Pourquoi la prévoyance devient-elle un levier stratégique pour lutter contre l'absentéisme ?

L'étude montre que les entreprises doivent aujourd'hui dépasser la seule logique d'indemnisation financière.

La hausse des arrêts longs, la progression des troubles psychologiques et les difficultés de reprise nécessitent une approche globale associant prévention, accompagnement et protection sociale.

La prévoyance collective constitue ainsi l'un des principaux outils de gestion de l'absentéisme puisqu'elle permet simultanément :

- d'indemniser les salariés ;
- de maintenir le lien pendant l'arrêt ;
- d'accompagner le retour à l'emploi ;
- de soutenir les proches ;
- de sécuriser les parcours professionnels.

L'offre Entreprises Prévoyance + de Malakoff Humanis (EP+) : une réponse aux nouveaux enjeux des entreprises

Pour répondre à ces besoins, Malakoff Humanis propose Entreprises Prévoyance + (EP+), une solution de prévoyance collective destinée à protéger les salariés en cas d'arrêt de travail, d'invalidité, de décès ou de maladie grave.

Caractéristiques	Entreprises Prévoyance + (EP+) de Malakoff Humanis
Objectif	Protéger les salariés en cas d'arrêt de travail, invalidité, décès ou maladie grave
Public concerné	Entreprises de toutes tailles, cadres et non-cadres
Maintien de revenus	Jusqu'à 90 % du salaire brut selon les garanties choisies
Protection décès	Capital pouvant atteindre jusqu'à 5 années de salaire
Protection familiale	Rentes conjoint et éducation, selon les garanties souscrites
Décès accidentel	Doublement possible du capital décès
Maladies graves	Garantie maladies redoutées avec versement d'un capital dédié
Assistance	Soutien psychologique, aide à domicile et accompagnement social
Aidants	Accompagnement spécifique des aidants familiaux
Retour à l'emploi	Dispositifs d'accompagnement après un arrêt longue durée
Personnalisation	Formules packagées ou solutions sur mesure
Dimension RH	Attractivité employeur, fidélisation collaborateurs et performance sociale

L'offre globale de protection sociale proposée par Malakoff Humanis aux entreprises

La lutte contre l'absentéisme ne repose pas uniquement sur la couverture du risque arrêt de travail. C'est pourquoi, Malakoff Humanis accompagne également les entreprises à travers un ensemble de solutions complémentaires :

- [santé collective](#) ;
- [prévoyance collective](#) ;
- [épargne salariale](#) ;
- [retraite collective](#) ;

- [prévention santé](#) ;
- [accompagnement des aidants](#) ;
- [soutien psychologique](#) ;
- [accompagnement social](#) ;
- [dispositifs de retour à l'emploi](#) ;
- [diagnostics et observatoires de l'absentéisme](#).

Cette approche globale vise à agir sur l'ensemble du parcours du salarié, avant, pendant et après l'arrêt de travail.

Ce qu'il faut retenir

L'étude Absentéisme 2026 de Malakoff Humanis montre que l'absentéisme est devenu un phénomène structurel dans les entreprises françaises. Les principaux enjeux concernent désormais :

- les arrêts longs ;
- la santé mentale ;
- le maintien du lien avec les salariés absents ;
- la prévention ;
- le retour à l'emploi.

Dans ce contexte, les entreprises recherchent des solutions permettant de conjuguer protection financière, accompagnement humain et performance sociale.

La prévoyance collective, et notamment les solutions enrichies de services telles qu'Entreprises Prévoyance + (EP+) de Malakoff Humanis, s'imposent comme des leviers majeurs pour sécuriser les parcours professionnels et limiter durablement les conséquences de l'absentéisme.

[Téléchargez l'étude ici.](#)

À propos de Malakoff Humanis (chiffres au 31 décembre 2025)

Malakoff Humanis est un acteur majeur de la protection sociale paritaire et mutualiste, à but non lucratif. Le Groupe accompagne entreprises et particuliers en santé, prévoyance, épargne et retraite complémentaire, guidé par sa raison d'être : Partager pour protéger.

En assurance, il protège 400 000 entreprises et près de 10 millions de personnes.

En tant qu'institution de retraite complémentaire Agirc-Arrco, Malakoff Humanis gère les cotisations de plus de 7 millions d'actifs et verse 45 Md€ d'allocations à 6,3 millions de retraités.

Sur le plan social et sociétal, le Groupe accompagne ses clients fragilisés et est engagé sur le handicap, le cancer, le bien-vieillir et les aidants. Près de 200 M€ sont dédiés chaque année à ces actions.

Les fonds propres du Groupe représentent 11,3 Md€. La solidité financière et la performance du Groupe sont confirmées par une notation A+ attribuée depuis 4 ans par S&P Global Ratings et Fitch Ratings. Sur les plans extra-financiers, Malakoff Humanis figure parmi les 2% des entreprises les mieux notées au monde en matière de critères RSE (Ecovadis, niveau Gold - 81/100 en 2026). Enfin, Malakoff Humanis est certifié Top Employer France par le Top Employers Institute depuis 3 ans. [malakoffhumanis.com](https://www.malakoffhumanis.com)

FAQ – Absentéisme, arrêts de travail et prévoyance collective

Quel est le taux d'absentéisme en France en 2025 ?

Selon l'étude Absentéisme 2026 de Malakoff Humanis, le taux d'absentéisme atteint 4,3 % dans le secteur privé et 32 % des salariés ont connu au moins un arrêt de travail au cours de l'année.

Quelle est la principale cause des arrêts de travail longue durée ?

Les troubles psychologiques représentent 37,8 % des arrêts de plus de 30 jours et constituent la première cause des arrêts longs.

Pourquoi les arrêts longs préoccupent-ils les entreprises ?

Les arrêts de plus de 60 jours représentent seulement 9,4 % des arrêts mais concentrent 63,8 % des journées d'absence.

Comment réduire l'absentéisme en entreprise ?

Les principaux leviers sont le diagnostic des causes, la prévention santé, l'accompagnement du retour à l'emploi, la lutte contre la fraude et la mise en place d'une couverture de prévoyance adaptée.

Quel est le rôle de la prévoyance collective en cas d'arrêt de travail ?

La prévoyance collective permet de compléter les revenus des salariés, de protéger leurs proches et d'accompagner leur retour à l'emploi après un arrêt de travail.

Qu'est-ce que l'offre Entreprises Prévoyance + (EP+) de Malakoff Humanis ?

Entreprises Prévoyance + (EP+) est une solution de prévoyance collective de Malakoff Humanis qui protège les salariés en cas d'arrêt de travail, d'invalidité, de décès ou de maladie grave tout en intégrant des services d'accompagnement.

Quels sont les avantages d'EP+ pour les entreprises ?

EP+ contribue à sécuriser financièrement les salariés, renforcer l'attractivité employeur, favoriser la fidélisation des talents et accompagner les collaborateurs confrontés à une situation de fragilité.

Pourquoi la santé mentale est-elle devenue un enjeu majeur pour les entreprises ?

Parce qu'elle constitue désormais la première cause des arrêts de travail longue durée et qu'elle influence directement la santé des salariés, l'organisation du travail et la performance des entreprises.

Comment la prévoyance contribue-t-elle à la performance sociale des entreprises ?

La prévoyance participe à la protection des salariés, à la prévention des situations de fragilité, à la qualité de vie au travail et à la sécurisation des parcours professionnels.